SYNDICAT DU BASSIN VERSANT AMONT DE LA SERRE ET DU VILPION

Travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion

Bassin versant du ruisseau de Landouzy

Compte-rendu de la réunion du 22 novembre 2017

• **Lieu :**	Mairie de Landouzy-la-Cour à 8h30

• **Maître d'ouvrage (MO) :**	
Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion M. LEFEBVRE: 06.11.92.55.79 jeanluc.lefebvre@free.fr	
• **Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO):**	• **Maître d'œuvre (MOE)**
Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques Melle BAUDRIER : 07.85.21.13.37 union-des-syndicats@griv.fr	Bureau d'études ECAA M. DANEL : 07.70.29.68.53 gdanel@ecaa02.fr
• **Coordonnateur SPS**	
SOCOTEC M. DE TIMMERMAN : 06.18.94.41.71 Benoit.detimmerman@socotec.com	
• **Entreprise Lot 1 : Terrassements, aménagements hydrauliques et enrochements**	• **Entreprise Lot 2 : Plantations de haies, enherbement et clôtures**
CGCR M. BAUDRY : 06.30.52.73.48 mederic.baudry@orange.fr	POTEAU Espaces Verts M. CHOULETTE : 07.84.24.95.92 direction@poteau-espacesverts.fr

PROCHAINE REUNION LE 6 DECEMBRE 2017 A 9H – MAIRIE DE LANDOUZY-LA-COUR

Les personnes convoquées à la prochaine réunion sont indiquées dans le tableau ci-après (en dernière colonne).

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ruisseau de Landouzy sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Régional des Hauts de France.

• Nom, Prénom :	• Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
LEFEBVRE Jean-Luc	Président du syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion	√			√
LE ROUX Patrice	Vice-Président du syndicat - pafler@aol.com		√		√
DEBESSE Laurent	Vice-Président du syndicat - laurent.debesse664@orange.fr		√		√
PAYAN Claude	Maire de Landouzy-la-Cour 06.32.99.85.20 - claude.payan@laposte.fr		√		√
BAURIN Véronique	Adjointe et propriétaire à Landouzy-la-Cour				
DHUYGELAERE Albert	Délégué suppléant pour la commune de Landouzy-la-Cour au syndicat				
BERNARD Alain	Délégué suppléant pour la commune de Landouzy-la-Cour au syndicat				
BRUGGEMAN Jean-Claude	Adjoint au maire de Landouzy-la-Cour	√			√
BOURY Christophe	Maire et délégué titulaire de Thenailles - maire.thenaille@wanadoo.fr				
PINCKERS Christiane	Maire d'Origny-en-Thiérache - origny02@orange.fr				
DUBREUIL Lionel	Délégué titulaire d'Origny-en-Thiérache au syndicat - lionel.dubreuil@cegetel.net				
BRANQUART Marinella	Maire de Landouzy-la-Ville – landouzylaville-mairie@wanadoo.fr				
PELLET Claude	Délégué titulaire de Landouzy-la-Ville au syndicat - claudepellet@orange.fr				
STEVENOT Cyrille	Maire et délégué titulaire de La Bouteille - mairiedelabouteille@wanadoo.fr				
BLARY René	Maire de Plomion - mairie.plomion@wanadoo.fr				
BERNAILLE Vincent	Délégué titulaire de Plomion au syndicat				
PRINCE Jean-Marc	Maire de Vervins - vervins@free.fr				
MOULIERE Michel	Délégué titulaire de Vervins au syndicat				
FEREZ Pascal	CD 02- Voirie Départementale 06.07.12.82.52 - pferez@aisne.fr		√		√
RAFFIN Vanessa	Communauté de communes de la Thiérache du Centre 06 38 25 18 30 - v.raffin@cc-tc.com		√		√

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ruisseau de Landouzy sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Régional des Hauts de France.

• Nom, Prénom :	• Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
AMBROSINO Stéphanie	Mission érosion -Chambre d'Agriculture 02 03.23.22.51.08 – stephanie.ambrosino@ma02.org		√		√
DE TIMMERMAN Benoit	SOCOTEC – coordination SPS 06.18.94.41.71- benoit.detimmerman@socotec.com		√		√
SIRON Anne	Conseil Régional des Hauts de France (Fonds FEDER) 03.22.97.27.97 - Anne.SIRON@hautsdefrance.fr		√		√
MARTINET Fabrice	Agence de l'Eau Seine-Normandie 03.44.30.41.38- martinet.fabrice@aesn.fr		√		√
HERBERT Thomas	Exploitant concerné par des aménagements 06.74.58.68.28 – thomas_herbert@orange.fr	√			√
HERBERT Pascal	Exploitant concerné par des aménagements 06.08.03.49.62 – pascal.herbert2@wanadoo.fr				
CAMUS Xavier	Exploitant concerné par des aménagements 06.73.30.29.27 – xavier.camus02@orange.fr				√
JAUQUET Philippe	Exploitant concerné par des aménagements 03.23.98.03.61				√
BRAIDY Hervé	Exploitant concerné par des aménagements 06.32.38.83.11 – braidy.herve@wanadoo.fr				√
BAURIN Francis	Exploitant concerné par des aménagements 06.82.32.01.36				
BRAIDY Marc	Exploitant concerné par des aménagements 06.07.39.13.02 – marc.braidy@laposte.net	√			
DUPONT Alain	Exploitant concerné par des aménagements 06.44.14.49.75	√			
LINDEKENS Jean-Luc	Exploitant concerné par des aménagements 03.23.98.46.73				
LORRIETTE Laurent	Exploitant – 06.71.53.33.66				
STEVENOT Bertrand	Exploitant – 06.86.22.56.21				
LABARE Xavier	Exploitant – 06.08.77.07.35				
DERUELLE Philippe	Exploitant				
BAUDRY Médéric	CGCR 06.30.52.73.48 - mederic.baudry@orange.fr	√			√
POTEAU Jean-François	POTEAU Espaces Verts 03.23.58.47.36 – contact@poteau-espacesverts.fr	√			√
CHOULETTE Jérémy	POTEAU Espaces Verts 07.84.24.95.92 – direction@poteau-espacesverts.fr		√		√
BAUDRIER Mathilde	USAGMA – Assistant à maitrise d'ouvrage	√			√
DANEL Guillaume	ECAA – Maître d'œuvre	√			√

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ruisseau de Landouzy sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Régional des Hauts de France.

- **PRESENTATION DES ENTREPRISES:**

LOT N°1 :

CGCR - M. BAUDRY : 06.30.52.73.48
mederic.baudry@orange.fr

LOT N°2 :

POTEAU Espaces Verts - M. CHOULETTE : 07.84.24.95.92
direction@poteau-espacesverts.fr

- **ADMINISTRATIF:**

Lot 1 :

Notification du marché le 28/07/2017

Ordre de service n°1 de démarrage de la période de préparation à émettre – fait le 28/09

Ordre de service n°2 de démarrage des travaux au 23/10 à émettre.

Lot 2 :

Notification du marché le 28/07/2017

Ordre de service n°1 de démarrage de la période de préparation à émettre – fait le 28/09

Ordre de service n°2 de démarrage des travaux au 25/10 à émettre.

Planning général :

Démarrage travaux du lot 1 : 23 octobre – option gabion en août 2018

Démarrage des plantations lot 2 : 24 octobre

Documents à remettre par les entreprises des lots 1 et 2 :

- **Planning Lot 1 avec l'ensemble des travaux sur les fossés**

Documents à transmettre aux entreprises :

- Modèle de panneau de chantier à mettre en place avant les travaux (AMO>CGCR) – **Fait en attente du bon à tirer**

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ruisseau de Landouzy sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Régional des Hauts de France.

- ## TRAVAUX:

Organisation des travaux :

- Base vie installée sur la commune de Landouzy la cour,
- PPSPS à transmettre au coordinateur SPS,
- Stockage de matériaux : l'entreprise CGCR réalisera ses apports en matériaux depuis le dépôt de la société à Buire,
- Réalisation des ouvrages en gabion : fabrication sur le site, pas de recours à la préfabrication
- Abattage d'arbres pour réalisation des accès aux ravines où sont situés les gabions, marquage sur site et selon avis des propriétaires.

- ## POINTS TECHNIQUES VUS EN REUNION : LOT 1

- **Ouvrages gabions n° 1017 et 1018 :**
  Les deux ouvrages sont terminés.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ruisseau de Landouzy sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Régional des Hauts de France.

- **Ouvrages gabions n° 212 :**

Après visite du site, il apparait que le terrain devant accueillir les gabions à fait l'objet depuis le conventionnement de l'ouvrage en 2015 de remblais rendant impossible la réalisation des ouvrages.

Une implantation est possible en aval à cheval sur les parcelles de M. JAUQUET et M. DERUELLE qui tamponnerait uniquement les eaux des deux sources présentes au Gravier Chardon.

M. DERUELLE s'oppose à cette réalisation sur son terrain puisqu'il ne veut pas qu'on endommage les sources qui permettent actuellement à ses vaches de s'abreuver et il affirme également que ce fossé ne fait pas l'objet de ruissellements importants.

En effet, nous avons remarqué lors de cette visite que suite aux remblais de la zone, un écoulement d'eau plus localisé arrive en amont de cette zone, emprunte le chemin communal et créé sur celui-ci une forte érosion.

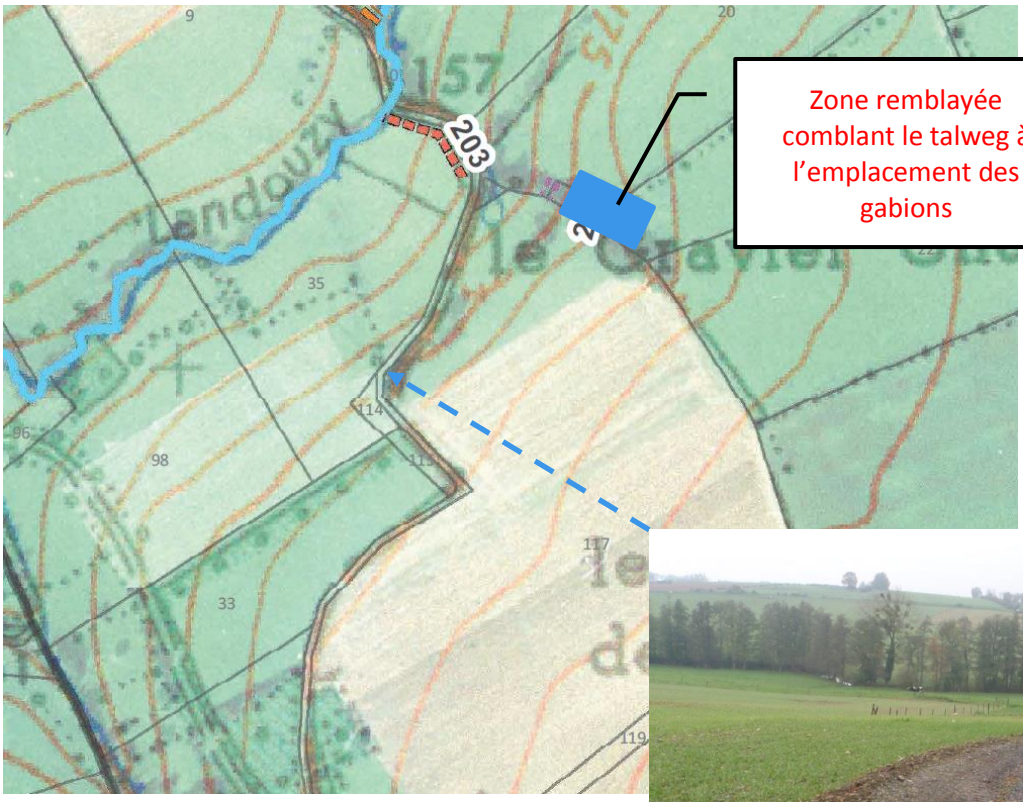

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ruisseau de Landouzy sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Régional des Hauts de France.

- **Ouvrages gabions n° 209 et 210 :**

Après visite du site, il apparait que le terrain devant accueillir les gabions à fait l'objet de remblais divers imposant une modification de l'implantation des gabions vers l'aval de la ravine.

Vue sur l'encombrement de la ravine – Implantation du gabion 209 avant l'arbre

Vue de l'implantation en aval de la ravine du gabion 210 au droit des 2 arbres centraux

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ruisseau de Landouzy sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Régional des Hauts de France.

- **POINTS TECHNIQUES VUS EN REUNION : LOT 2**

Sont plantées à ce jour, les haies : 160, 161, 163, 1002, 1005, 1009 et 1046.

Haie 1005

Haie 1046

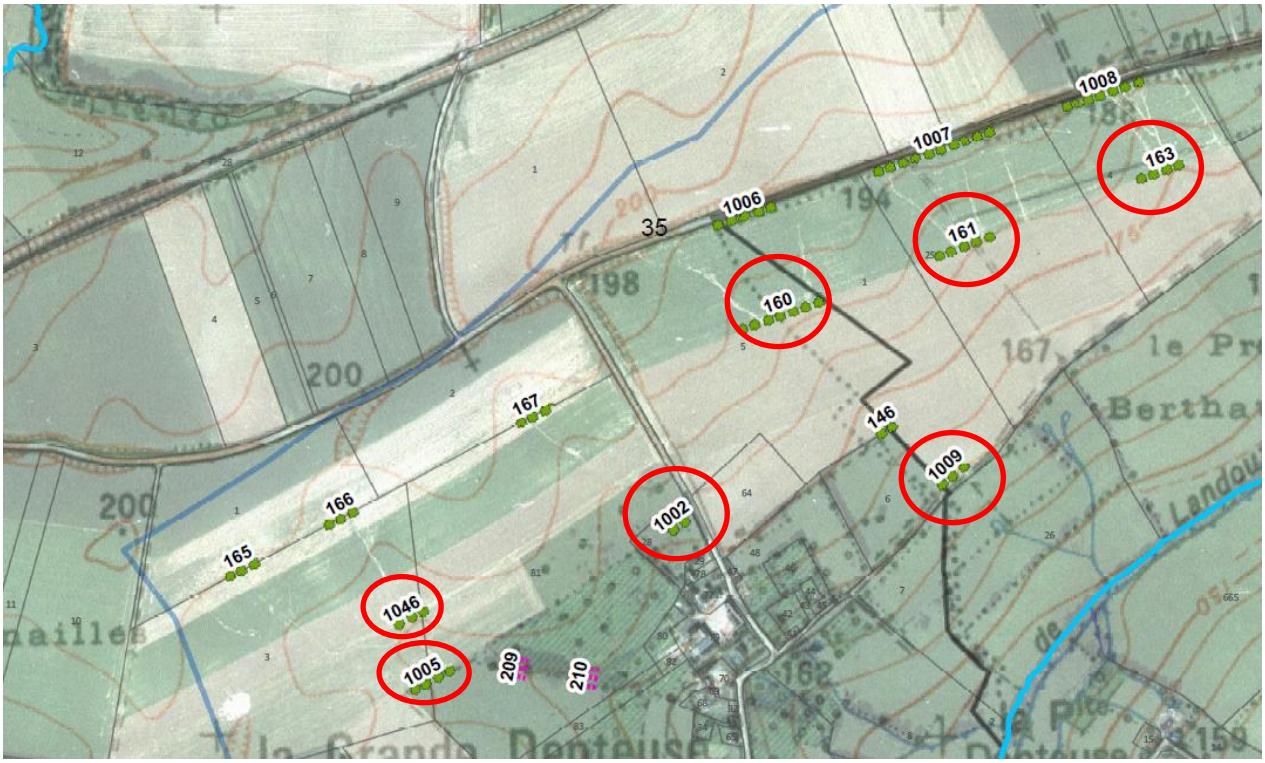

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ruisseau de Landouzy sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Régional des Hauts de France.

Ont été piquetées ce jour les haies restantes dans les parcelles en engrais vert ou limite de champs en présence de M. BRAIDY Marc les haies : 6, 113, 172

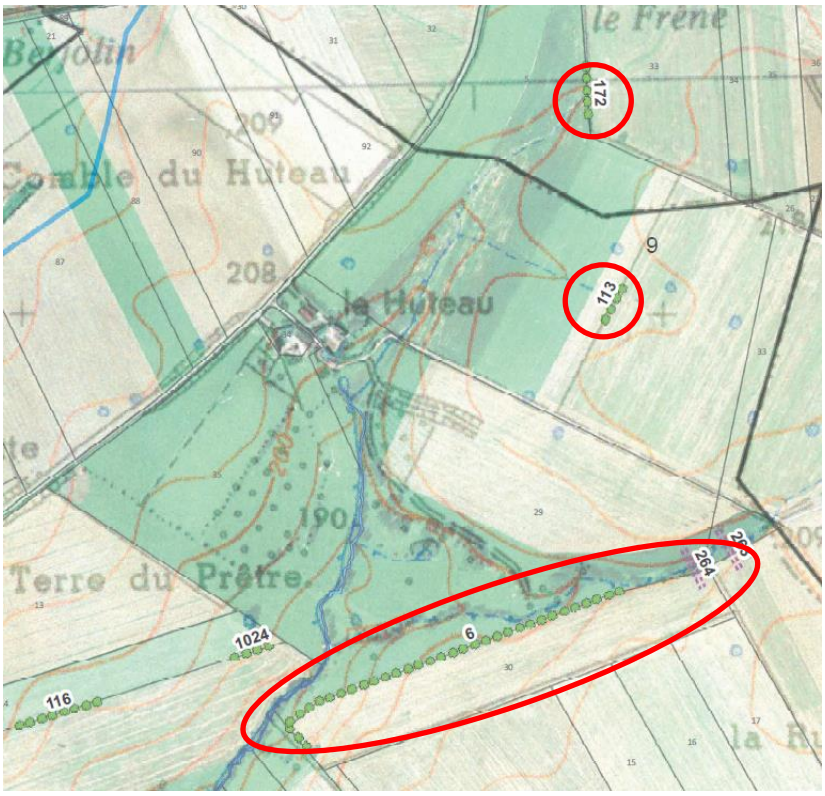

La haie 180 a été piquetée dans les parcelles en engrais vert ou limite de culture en présence de M. DUPONT Alain

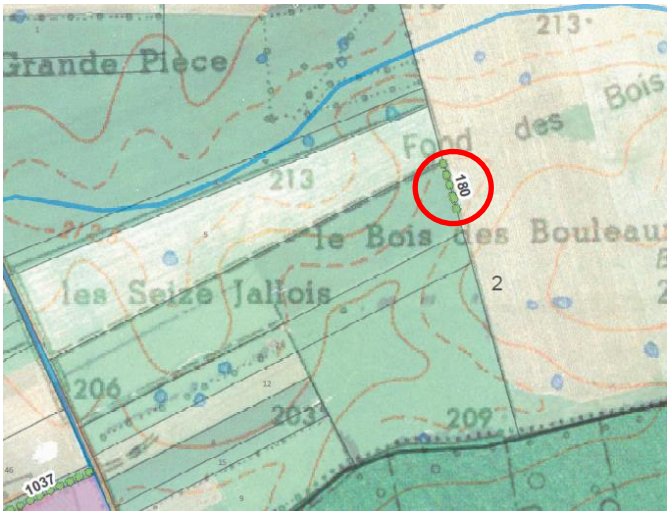

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ruisseau de Landouzy sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Régional des Hauts de France.

Tableau récapitulatif de l'avancée du piquetage et de la plantation des haies

Avancée haies

Numéro identifiant ouvrage	Type	Dimensions conventionnées	Dimensions piquetées	Parcelle concernée	Piquetage réalisé	Plantation réalisée
6	Haie	100	149	ZC 0030	X	
113	Haie	74	50	ZC 0028	X	
116	Haie	273	286	ZB 0015	X	
172	Haie	50	26	ZA 0033 ZA 0005	X	
1023	Haie	124	128	ZB 0015	X	
1024	Haie	80	80	ZB 0014	X	
128	Haie	15	30	ZB 107 ZB 0065	X	
1021	Haie	162		ZA 0012 ZA 0084		
180	Haie	100	100	ZH 013 ZH 0006	X	
1037	Haie	110		ZI 0043		
1054	Haie	98		ZH 0009		
146	Haie spéciale pâture	15	10	ZI 0006 ZI 0005	X	
160	Haie	50	40	ZI 0005	X	X
161	Haie	40	36	ZI 0025	X	X
163	Haie	40	40	ZI 0004	X	X
165	Haie	47	65	ZI 0001	X	
166	Haie	55	55	ZI 0003	X	
167	Haie	57	47	ZI 0081	X	
1002	Haie	95	95	ZI 0028	X	X
1005	Haie	130	130	ZI 0003	X	X
1006	Haie	60		ZI 0001		
1007	Haie	140		ZI 0025		
1008	Haie	90		RD 1850		
1009	Haie	20	9	ZI 0001	X	X
1046	Haie	53	50	ZI 0003	X	X

Exploitants
Marc Braidy
Hervé Braidy
Alain Dupont
Jean-Luc Lindekens
Thomas Herbert
Pascal Herbert
Xavier Camus
Philippe Jauquet
Francis Baurin

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ruisseau de Landouzy sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Régional des Hauts de France.

Rappel :

Une visite de l'emprise de la haie 1008 sur propriété départementale a été faite à ce jour avec M. Pascal HERBERT. En effet ayant reçu la convention avec la voirie départementale, il était nécessaire de vérifier qu'il y avait bien la possibilité de laisser un accotement de 2,5m.

Ceci est confirmé, l'emprise entre le bord de la voirie et le champ permet d'avoir les 2,5 m de recul du bord de la voirie. Avant le piquetage de cette haie qui se fera en présence de M. FEREZ de la voirie départementale et de M. HERBERT Pascal, il est nécessaire d'attendre que toutes les parties concernées signent la convention de mise en place de l'aménagement (soit M. HERBERT exploitant concerné, M. LEFEBVRE Président du syndicat et M. FRICOTEAUX Président du CD02).

Prochaine réunion :

Le mercredi 6 décembre 2017 à 9h00 en mairie de Landouzy-la-Cour pour le suivi des travaux de plantation

Objet :

Suivi des travaux du lot 1 et lot 2

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ruisseau de Landouzy sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et du Conseil Régional des Hauts de France.